

EDITORIAL

Le sommaire de cette treizième livraison du *Bulletin d'histoire de la sociologie* est à l'image du programme qui a réuni, par écrans interposés, les membres du RT49 lors du dernier congrès. L'un comme l'autre démontrent effectivement qu'on ne saurait réduire l'histoire de la discipline à l'histoire des idées sociologiques.

Matthieu Béra revient sur les sujets variés de nos échanges de congressistes : des considérations épistémologiques jusqu'aux recherches biographiques, en passant par des réflexions sur la mémoire disciplinaire ou bien encore des éléments sur l'histoire de la sociologie en Bulgarie ou au Japon. Au terme du congrès, le bureau du RT a été resserré. Matthieu Béra et Jean-Paul Laurens le quittent après plusieurs années d'investissement. Patricia Vannier, Stéphane Dufoix et Sébas-

tien Zerilli forment le nouveau trio de co-responsables.

Dans une toute nouvelle rubrique « Travaux », ayant vocation à informer sur des recherches en cours, Camille Gourdeau et Aude Rabaud se penchent quant à elles sur la constitution du champ de l'analyse des relations interethniques en France. Le corpus de textes qu'elles mobilisent souligne indirectement que la légitimation supposément tardive de cette thématique de recherche dans l'Hexagone mêle des aspects intellectuels, institutionnels et éditoriaux. Dans la même perspective, Victor Collard inaugure une section « Archives et documents » en établissant la liste des fonds lui ayant permis de faire le portrait d'un Bourdieu lecteur et de plaider pour le développement de l'histoire sociale de la sociologie. Gageons que les prochaines Rencontres d'histoire de la sociologie consacrées aux archives, longtemps repoussées à cause de la situation sanitaire, permettront d'œuvrer dans cette voie.

Ces deux contributions, auxquelles s'ajoutent un portrait de Mattei Dogan signé par Patricia Vannier et un entretien avec

Serge Paugam réalisé par Sébastien Zerilli, axent ce numéro du *Bulletin* sur l'histoire récente de la sociologie. Le compte-rendu de lecture que propose Thierry Maire d'un ouvrage de Jean-François Bert, consacré au comparatisme chez Mauss, et de la préface signée par le même auteur à une nouvelle édition de *l'Essai sur le don* élargit le spectre chronologique du sommaire.

En cette fin d'année, le bureau vous souhaite de bonnes fêtes, une bonne lecture, et reste à disposition de tous les membres du RT qui voudraient contribuer au prochain numéro.

Le bureau

SOMMAIRE

Editorial	p. 1
Activités	p. 2-5
Lecture	p. 6
Travaux	p. 8-9
Archives	p. 10-12
Entretien	p. 13-17
Portrait	p. 18

Envoi des propositions
au bureau :

Compte rendu d'une demi-page : 320 mots ou 2 000 signes ; d'une page : 800 mots ou 4 900 signes.

Focus ou Portrait d'une page : 675 mots ou 4 200 signes



Retour sur le congrès

Les sessions du RT

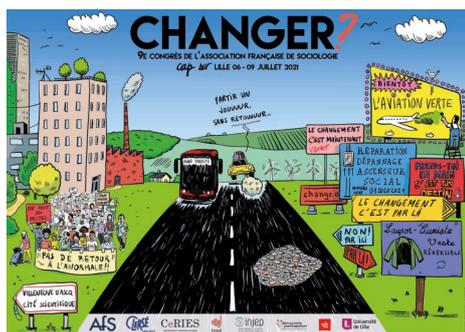
La première session s'est tenue le 6 juillet dans la matinée. Elle a réuni une quinzaine d'auditeurs (intervenants compris). Suzie Guth (université de Strasbourg), fidèle parmi les fidèles, nous a renseigné sur Thomas et Znaniecki et leur théorie de la désorganisation sociale en soulignant leurs divergences à propos de la notion de « sociétés stables ». Selon Znaniecki, les sociétés sont toujours instables. Jean-Christophe Marcel (université de Bourgogne), autre fidèle participant du réseau, a également abordé à sa manière la question de la stabilité des sociétés en se référant aux théories de Durkheim, Halbwachs, Hertz et Bourdieu. Selon ces auteurs, les « sentiments collectifs » concourent à la préservation des sociétés. Comment les sociétés résistent-elles à la disparition des morts qui les déstabilisent forcément (Halbwachs et Hertz) ? Comment les individus eux-mêmes tendent-ils à « persévérer dans leur être » ? Martin Strauss (Doctorant, Centre Maurice Halbwachs), de son côté, s'est penché sur la notion de « reconstruction disciplinaire » inventée par les allemands Mannheim et Scheler, qui ont participé à leur façon au remaniement du récit de la fondation de la sociologie avec leurs contributions dans les encyclopédies de référence. Les contemporains relisent toujours le passé disciplinaire en fonction de leurs intérêts spécifiques. Marnix Dressen (université de Versailles Saint-Quentin) nous a livré quelques réflexions sur son travail en cours

de biographie intellectuelle du sociologue de la régulation sociale Jean-Daniel Raynaud (1926-2019). Pour terminer la session, Gilles Verpraet (université de Nanterre) a évoqué le lien Bourdieu-Balandier.

Le lendemain, la deuxième session a réuni à nouveau une quinzaine de personnes. Deux membres du bureau s'y sont exprimés : Patricia Vannier (université de Toulouse) poursuit ses travaux historiques sur les congrès internationaux de sociologie. Cette fois-ci, elle s'est intéressée au VII^e congrès de l'Association internationale de sociologie, qui se tint en 1970 en Bulgarie, en pleine Guerre froide, avec toutes les questions que cela put soulever. Stéphane Dufoix (université de Nanterre, Institut universitaire de France) nous a transporté au Japon, à l'époque de l'émergence de la sociologie, à la fin du XIX^e et au début du XX^e, au moment de l'ouverture (forcée) sur l'Occident. Il a évoqué les difficultés éprouvées par les japonais pour traduire le terme même de « sociologie » dans leur langue.

Lors de la troisième session de l'après-midi, il y avait toujours une quinzaine de participants et auditeurs. Matthieu Béra (université de Bordeaux) a pu présenter la typologie des crimes de Durkheim, telle qu'elle sera bientôt lisible pour tous chez Flammarion en 2022, tirée de son cours inédit de sociologie criminelle de 1892/93. Il y a été question des crimes anémique, ataxique, alcoolique et altruiste. A suivi l'exposé de François Xavier Dudouet (université de Paris-Dauphine), qui nous a parlé de la question des élites, thèmes de son HDR, en évoquant les grands auteurs qui l'ont initiée, dont le fameux Wright Mills qui inspira Bourdieu (*La Noblesse d'État*).

La quatrième session a regroupé une douzaine de participants, le matin. Laurent Afresne (Doctorant à l'université de Nanterre) nous a présenté le cercle de Prague (1926-1952), structuraliste. Son exposé nous a permis de découvrir l'auteur Tadeusz Boharowski, théoricien de la « fonction esthétique ». Lucie Fabry (Doctorante en philosophie à l'ENS) est





IX^e Congrès de l'AFS

6-9 juillet 2021

revenue sur le contenu très bachelardien du *Métier de sociologue* de Bourdieu, Passeron et Chamboredon, en insistant sur l'épistémologie de Passeron au cœur de ses recherches actuelles. Victor Collard (Doctorant, CESSP) nous a présenté quelques résultats de sa recherche doctorale sur le lien Bourdieu-Spinoza et sur les conditions de possibilité de cette rencontre intellectuelle et sociale. Il a insisté sur les vecteurs de circulation des idées entre auteurs : les lecteurs, certes, mais aussi les cours, les discussions et les effets de champs. Enfin, Sébastien Mosbah-Natanson (Sorbonne Université) nous a présenté ses études en cours sur les facteurs qui limitent ou encouragent l'internationalisation de la sociologie contemporaine.

La cinquième et dernière session a été l'occasion d'entendre cinq communications (13 participants). Jean-Paul Laurens (université de Montpellier) a retracé le lancement et le développement des études rurales à l'université de Montpellier, avec ses thèmes connexes (tourisme, agriculture...), ses grandes figures, le contexte et les liens entre universitaires, décideurs locaux ou nationaux. Guillaume Garcia (Centre de données sociopolitiques de Sciences Po) nous a présenté la banque d'enquêtes qualitatives en Sciences Humaines *BEquali* (20 enquêtes, 6000 documents, 1500 retranscriptions d'entretiens), appelant à une réflexivité historique, nous incitant à enquêter sur les enquêtes... La numérisation des archives et des banques de données

modifie considérablement les conditions de la recherche contemporaine, c'est un fait à prendre en considération. Mathias Thura (université de Strasbourg) nous a plongé dans l'histoire d'une sous-discipline de la sociologie, celle du monde militaire, en se concentrant sur le thème du changement : émergence de la radicalité religieuse, changements organisationnels, évolution du recrutement des officiers. On a découvert la richesse de cet univers trop méconnu et pourtant essentiel à l'ordre social. Thierry Maire (Doctorant, Centre Maurice Halbwachs), nous a présenté le paradigme de l'économie des religions qui considère la religion comme un marché. Vieille idée (Hume, Smith) qui resurgit et qui se développe dans les revues savantes. Sébastien Zerilli (Doctorant, Centre Maurice Halbwachs), enfin, nous a présenté les résultats intermédiaires de sa thèse en cours sur la sociologie dans l'encyclopédie de poche « Que sais-je ? ». La question de la construction du corpus (qu'est-ce qu'un auteur sociologue ?) l'a amené à considérer 150 auteurs sur plus de 3 000 contributeurs. Le plus ancien est Alfred Baillet, né en 1880, auteur d'un volume sur *La libre pensée*.

L'AG du RT

Elle n'a malheureusement réuni que très peu de monde : les 5 membres du bureau plus deux intervenants. C'est trop peu pour songer au renouvellement du bureau. On y a dressé le bilan de notre action. Le succès certain,

d'abord, de ce congrès, que Patricia Vannier, Stéphane Dufoix et Sébastien Zerilli sont parvenus à faire vivre : environ 15 auditeurs à chaque session, et un grand nombre d'intervenants de tous horizons. Des « nouveaux » qui on l'espère apprécieront leur passage, et des fidèles... Il y eut aussi à notre actif la semi plénière avec le RT36 qui a été également un beau succès. Stéphane Dufoix a été élu au CE de l'AFS, ce qui est positif pour le RT49... On a également évoqué le succès d'estime du *BHS*. Suzie Guth aimerait le voir basculer en revue, mais il faudrait des moyens humains et du temps que nous n'avons pas. L'idée est dans l'air, cependant.

Il a été décidé de renouveler le bureau. Faute de bonnes volontés, ce « changement » s'est traduit par deux départs annoncés : Jean-Paul Laurens (au travail depuis 6 ans) et Matthieu Béra (membre fondateur, co-responsable du RT depuis 9 ans). Reste donc Sébastien et Stéphane (nommés l'un et l'autre au congrès précédent) et Patricia (membre fondatrice, au bureau depuis 9 ans). Concernant le *BHS*, les partants se chargent de passer le relais dans les meilleures conditions à Sébastien Zerilli avec lequel ils vont rester en contact. Le VIII^e congrès de l'AFS aura lieu à Lyon en 2023. Il sera, on l'espère, l'occasion de dresser un joli bilan et de renouveler cette fois le bureau.

Matthieu Béra

ACTIVITES

Archives et histoire de la sociologie

**Premières Rencontres
d'Histoire de la Sociologie
organisées par le RT 49 de l'AFS**

Souvent considérées comme une ressource exclusive des historien.nes, les archives n'ont que récemment été intégrées dans le travail des sociologues et des spécialistes de la socio-histoire. En outre, elles ne sont que rarement envisagées parmi les dispositifs de l'enquête sociologique et les cours de méthode dans l'enseignement supérieur n'y font que très peu allusion. Cette première édition des Rencontres d'histoire de la sociologie, organisée par le RT 49 de l'AFS, propose de faire le point sur l'importance des archives, quels que soient leurs origines ou leurs statuts (publiques ou privées, institutionnelles ou associatives), dans la pratique de l'histoire de la sociologie.

UNIVERSITE PARIS NANTERRE

(RER B direction St Germain-en-Laye,
arrêt Nanterre Université)

17-18 MARS 2022

 **Université
Paris Nanterre**

Soφapôl
SOPHIAPOL, EA 3932
Laboratoire de sociologie, philosophie
et anthropologie politiques

AFS
Association française de sociologie

**LISST**
LABORATOIRE
INTERDISCIPLINAIRE
SOLIDARITES, SOCIETES, TERRITOIRES

 **institut
universitaire
de France**

Comité d'organisation : Stéphane Dufoix (Université Paris Nanterre et Institut Universitaire de France)
et Patricia Vannier (Université Toulouse Jean Jaurès et LISST – UMR 5193) pour le RT 49 de l'AFS
Contact : stephane.dufoix@parisnanterre.fr et patricia.vannier@univ-tlse2.fr

Programme

Jeudi 17 mars - 14h – Salle de séminaire 2, bât. Max Weber

Atelier 1. Le travail sociologique sur les archives

Présidé par Stéphane Dufoix

Suzie Guth (Université de Strasbourg), « Les archives de Chicago : Special Collections »

Matthieu Béra (Université de Bordeaux), « Donner du sens aux traces. Archives publiques et fonds privés, et réciproquement »

Jean-Paul Laurens (Université de Montpellier), « La carrière des premiers enseignants de sociologie à Montpellier vue par la série F17 »

Vincent Heimendinger (IDHES, Paris-Saclay), « De l'usage des archives des revues scientifiques pour l'histoire des sciences humaines et sociales »

Sébastien Zerilli (EHESS), « Portrait du sociologue en entrepreneur intellectuel : Raymond Boudon et la collection "Sociologies" »



Vendredi 18 mars – 9h – Salle des conférences, bât. Grappin

Atelier 2. Le travail des archivistes

Présidé par Sébastien Zerilli

Goulven Le Brech (IMEC) et **François Bordes** (IMEC), « Arguments d'une archive sociologique. Les fonds de sociologues à l'IMEC »

Yann Potin (Archives nationales) et **Thomas Hirsch** (EHESS), « La circonférence partout et le centre nulle part : enquêtes croisées sur la transmission des archives de la sociologie, de l'ère durkheimienne à celle de la recherche financée »

Vendredi 18 mars – 14h – Salle des conférences, bât. Grappin

Atelier 3. Les archives des sociologues

Présidé par Patricia Vannier

Monique Hirschhorn (Université de Paris), « De l'archivage au versement : un passage qui ne va pas de soi »

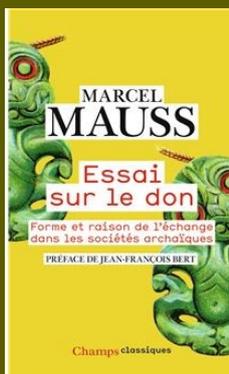
Antoine Savoye (Université de Paris 8 - Vincennes), « Les archives de Le Play à l'épreuve d'une biographie sociologique »

Jean-Christophe Marcel (Université de Bourgogne), « Les différentes phases d'élaboration du cours de Psychologie Sociale de Jean Stoetzel à travers ses archives »

Arnaud Saint-Martin (CESSP-CSE), « Plongée et contre-plongée dans les Merton paper : retour d'expérience »

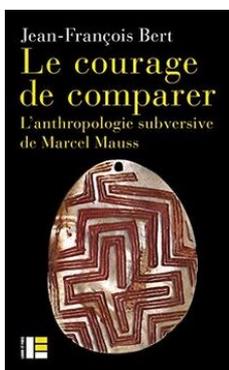


LECTURE



J.-F. Bert, « Préface » à Marcel Mauss, *Essai sur le Don*, Paris, Flammarion, « Champs / Classique », 2021.

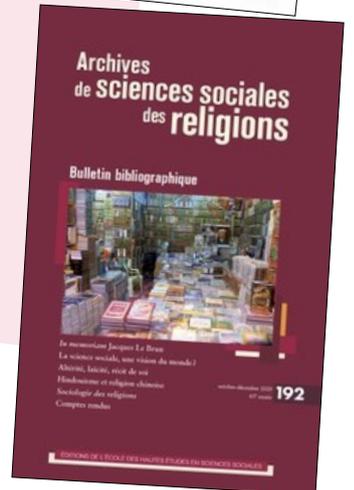
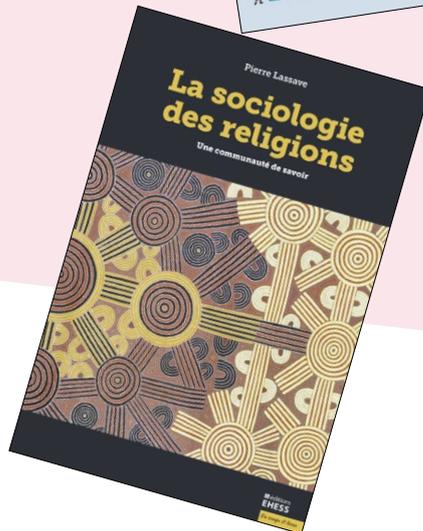
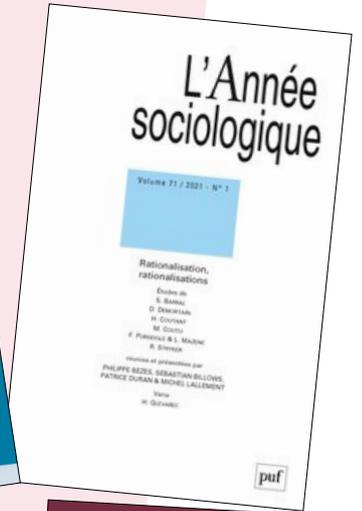
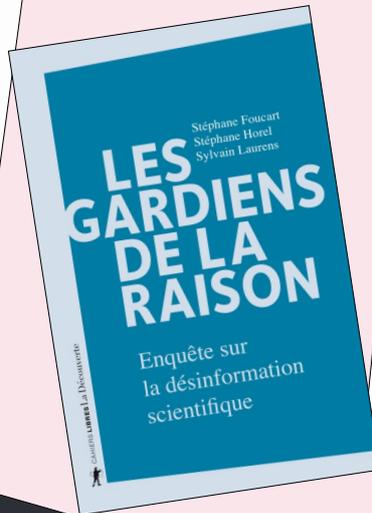
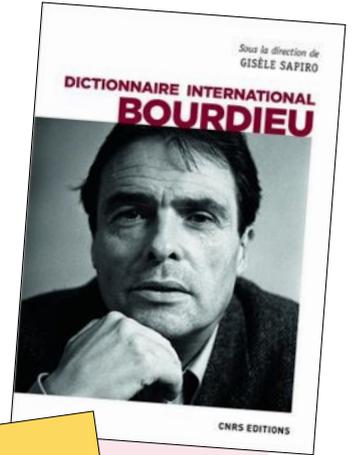
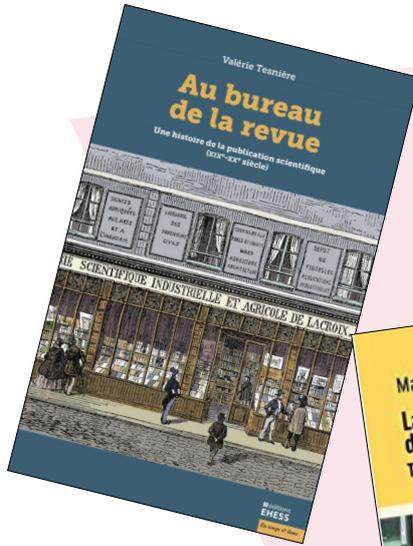
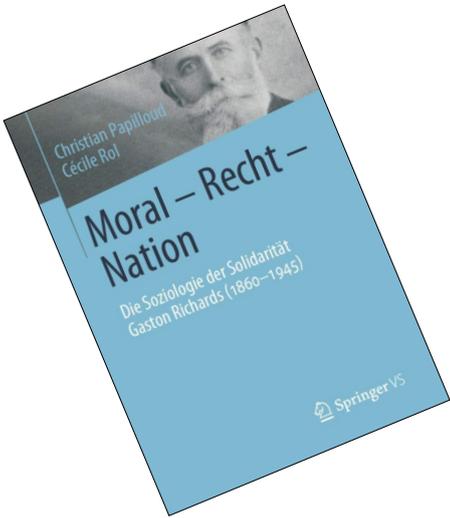
J.-F. Bert, *Le courage de comparer, l'anthropologie subversive de Mauss*, Genève, Labor et fides, 2021.



Il y a chez Jean-François Bert une série de qualités qui rend la lecture de ses textes des plus agréables. Mais au-delà de l'écriture choisie et de la précision des termes, il faut reconnaître à l'auteur, sociologue et historien des sciences sociales à l'université de Lausanne, une maîtrise des écrits et un sens de la narration qui font merveille. Soulignant qu'on a beaucoup écrit et glosé sur le neveu de Durkheim, malmené par des raccourcis nombreux sur la portée de concepts qu'il a développés, Bert réussit à renouveler la lecture de Mauss en réalisant un travail minutieux de lecture des textes mais, surtout, d'exploitation des sources d'archives. Il nous fait ainsi (re)vivre l'élaboration de la pensée maussienne, avec une vivacité et une acuité qui rendent justice aux analyses parfois d'avant-garde de Mauss. Il donne corps à un Mauss traversé d'interrogations, remettant sans cesse son ouvrage sur le métier, telle sa thèse finalement jamais soutenue. Un chercheur au sens le plus complet, doté d'un esprit d'une grande curiosité, polymorphe, et surtout au fond, « subversif ». On a été surpris du choix de ce terme, car que pourrait-il donc bien y avoir de subversif chez un penseur iconique, quoiqu'à l'image un peu floue, qu'on a quelque mal à relier à autre chose que des écrits sur le don et la prière ? C'est d'ailleurs à l'occasion d'une recension critique que Bert avait donnée pour la *Revue des Sciences Sociales* (n° 63, 2020) que l'on trouve déjà affirmées quelques convictions bien ancrées qui trouvent leur développement le plus net dans l'ouvrage dont on parle ici, et en particulier le fait de ne pas considérer Mauss comme un simple « disciple » de Durkheim. Le propos n'est pas exactement le même entre les deux textes dont on rend compte ici, puisqu'on dispose dans un cas d'un ouvrage complet, concis, mais d'un contenu très riche, et qui met l'accent sur un aspect vital du travail de Mauss, sa méthode, en l'occurrence le comparatisme. Dans l'autre, il s'agit de la préface rédigée par Bert à la nouvelle édition de *l'Essai sur le don*. Le lien entre ces deux publications est pourtant net, et on retrouve non seulement un fil conducteur

tressé autour de deux ou trois notions clés, mais également des termes qui se mirent d'un texte à l'autre. Cette liaison tient à l'affermissement des analyses de Mauss entre trois textes, qui sont au fondement de la réflexion de Bert : *l'Essai sur la nature et la fonction du sacrifice* (1899), *l'Esquisse d'une théorie de la magie* (1907), et donc *l'Essai sur le don* (1924). Au chapitre des concepts dont l'auteur nous convainc qu'ils sont, pour Mauss, fondateurs, on doit évoquer l'idée de décentrement, ce « pas de côté » que le sociologue se doit de faire s'il veut tenter de comprendre les faits qu'il analyse. Bert rappelle combien Mauss était hérissé par les analyses évolutionnistes, qui voudraient identifier une idéale marche vers une succession ordonnée des phénomènes hiérarchisés, qu'il s'agisse du don, du sacrifice ou de la prière. Mais c'est dans la démarche comparatiste que réside le caractère subversif de Mauss selon lui : car il fallait être subversif pour oser comparer la prière chrétienne à celle des aborigènes australiens, révélant l'unité humaine à l'époque coloniale. Son comparatisme cherche cependant plutôt les dissemblances que les « similitudes », à rebours des anthropologues anglo-saxons : il faut « comparer pour spécifier ». On découvre ainsi un Mauss « post-colonial » avant l'heure, soucieux d'écouter l'autre et de lui donner la parole dans l'élaboration de la connaissance ; un Mauss qui attache une importance forte aux mots, à leur énonciation, aux gestes, aux objets, à l'inscription spatiale des pratiques. Un Mauss subversif aussi parce que prêt au dialogue avec l'histoire – *Le courage de comparer* est articulé autour des deux textes produits par Mauss avec l'historien Henri Hubert – mais aussi avec la psychologie, ce qui est assurément peu évoqué. À l'heure où la sociologie est traversée d'interrogations internes et de remises en cause externes, la lecture du *Courage de comparer* nous rappelle utilement certains des éléments fondamentaux de la discipline, sous la plume d'un de ses fondateurs. Le travail de Bert est, de ce seul point de vue, remarquable d'actualité et fort utile épistémologiquement.

APPEL A RECENSION



TRAVAUX

Jalons pour une sociohistoire du champ des relations interethniques en France : Questionner le récit d'un « retard français »

Partant des discours communs à propos d'un « tabou » de l'ethnicité ou d'un « retard » de la recherche française sur les questions ethniques et raciales, il s'agit ici de questionner la lente inscription de la sociologie de l'immigration et des relations interethniques dans les lieux de production et de diffusion des connaissances en France. L'objectif est notamment de revisiter les publications françaises qui retracent la constitution de ce domaine de recherche à la lumière des débats actuels. Notre propos s'appuie sur l'analyse d'un corpus de 24 textes proposant une généalogie du champ des relations interethniques en France, publiés entre 1962 et 2015, principalement sous forme d'article. Les textes choisis offrent un panorama des acquis et lacunes sur les productions théoriques, les objets, les méthodes et les questions épistémologiques liés à ce sujet d'études.

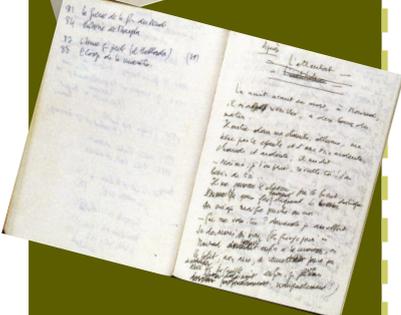
Un premier élément ressort : les multiples manières de nommer un champ de recherches (« sociologie des relations raciales », « champ des recherches inter-ethniques », « sociologie de l'immigration », « recherche sur les migrations internationales », etc.) dont l'intitulé ne semble toujours pas stabilisé et être toujours un enjeu de luttes dans la sphère académique.

Le statut des documents analysés nécessite d'être précisé : certains textes sont réellement des bilans et produisent des états des lieux de la recherche ; d'autres sont des articles programmatiques, ayant pour enjeu l'élaboration d'un appareillage et de propositions théoriques. D'autres encore contiennent des considérations prospectives sur la politique scientifique et pédagogique à mettre en œuvre. Dans ces différents textes, on ne trouve pas de points d'accord concernant les objets empiriques ou les terrains dont ce champ d'étude devrait s'emparer, ni même de

consensus sur la méthodologie à employer. Toutefois, le manque d'outils à disposition est souvent déploré (notamment l'absence de statistiques) et l'intérêt du comparatisme fréquemment souligné.

De même, quand ils sont mentionnés, le cadre d'analyse et les outils conceptuels sont assez divers. Néanmoins, c'est une conception constructiviste et relationnelle qui ressort de ce corpus, autrement dit une posture théorique et épistémologique dynamique, anti-essentialiste qui privilégie l'analyse des interactions et systèmes de relations, celle des processus de catégorisation, d'identification, de distinction entre les groupes selon l'origine nationale, religieuse, ethnique, culturelle réelle ou supposée de leur membre. Ainsi, malgré l'apparence un peu hétéroclite de ces bilans, il existe des éléments de consensus quant à la constitution tardive du champ et aux difficultés liées à l'élaboration d'un objet scientifique détaché de la commande institutionnelle.

Maintes fois évoqués, le retard, la prise de conscience récente, le désintérêt, voire la mise à l'écart de l'immigration, de l'ethnicité et du racisme opérés par les chercheurs en France ont longtemps été source d'étonnement, notamment en comparaison avec la sociologie étasunienne qui s'est construite sur ce questionnement des différenciations et hiérarchisation ethniques et raciales. Les auteurs de notre corpus attribuent les causes de cette fastidieuse émergence et reconnaissance académique à plusieurs facteurs liés les uns aux autres : L'« approche par la bande » d'abord, dans le sens où la rencontre des immigrés et des étrangers s'est faite lors de recherches sur d'autres objets (le monde ouvrier ou les syndicats, par exemple). Le nombre restreint de chercheur-es et d'équipes, leur dispersion et la lente reconnaissance institutionnelle ensuite. Une posture



trop militante et engagée face à des terrains et situations de domination est également pointée dans l'ensemble des textes. On souligne également des réticences académiques notamment en lien avec le « tabou » de l'ethnicité et de la race, la primauté du juridique dans la définition de l'altérité, les rapports à la « pensée d'État » et un nationalisme méthodologique.

Le principal argument qui traverse l'ensemble des 24 textes traités concerne la contrainte qui pèse sur les chercheurs de sciences sociales à se saisir de phénomènes qui sont structurés par une demande sociale (souvent étatique) et construits comme des problèmes sociaux. La domination des catégories politiques et administratives a donc freiné la construction d'un objet de connaissance sociologique. La nécessaire rupture épistémologique à la construction d'un objet scientifique s'est donc fait attendre. Certains iront jusqu'à avancer qu'elle n'est pas totalement atteinte dans les années 2000. Les faiblesses théoriques et le manque d'appareillage conceptuel sont notamment dénoncés en lien avec cette interpénétration du scientifique et du politique et la production de connaissances très empiriques et appliquées d'une part, qui ne rencontre pas les tentatives de théorisation générale produite, d'autre part.

Toutefois, un certain nombre d'initiatives individuelles, collectives, institutionnelles ont permis de structurer un domaine de recherche aujourd'hui reconnu et légitimé (multiplication des séminaires, des colloques, poursuite de la création de revues, reconnaissance des cursus d'enseignement, multiplication des thèses, etc.), même si toujours traversé par des débats quant à ses délimitations et ses dialogues interdisciplinaires.

Camille Gourdeau et Aude Rabaud

Corpus des 24 textes analysés

(par ordre chronologique)

Le recueil et l'analyse de ce matériau s'inscrivent dans le cadre d'un projet plus large intitulé : Socio-Histoire du champ des Relations Interethniques et du racisme en France (SoHrieF)

MICHEL Andrée, « Tendances nouvelles de la sociologie des relations raciales », *Revue française de sociologie*, 1962, vol. 3, n° 2, p. 181-190.

BASTIDE Roger, « Les études et les recherches interethniques en France de 1945 à 1968 », in *Le développement et l'organisation des études interethniques en France - Travaux du Centre d'Etudes des Relations Interethniques de Nice, Études préliminaires*, 1968, n° 1, p. 7-28.

BESSAIGNET Pierre, « L'organisation des études inter-ethniques en France », *Ethnies*, 1971, vol. 1, p. 55-61.

SIMON Pierre-Jean, « Réflexions sur l'étude des relations entre les peuples dans les sciences sociales en France », *Pluriel*, 1977, n° 10.

ORIOU Michel, *Bilan des études sur les aspects culturels et humains des migrations internationales (1918-1979)*, Strasbourg, Fondation européenne de la science, 1981, p. 1-11.

SAYAD Abdelmalek, « Tendances et courants des publications en sciences sociales sur l'immigration en France depuis 1960 », *Current Sociology*, 1984, vol. 32, n° 3, t. 2, p. 219-304.

NOIRIEL Gérard, « L'histoire de l'immigration, l'enseignement supérieur et la recherche », *Babylone*, 1989, vol. 6-7, p. 122-133.

VEILLE Paul (dir.), « Interrogations et orientations. L'immigration à l'université et dans la recherche », *Babylone*, 1989, vol. 6-7, p. 23-52.

DE RUDDER Véronique, « La recherche sur la coexistence pluri-ethnique. Bilans critiques et propositions », *Espaces et sociétés*, 1991, n° 64, p. 131-158.

MARTINIELLO Marco, « Problèmes et difficultés de la constitution d'un lieu de savoir : la sociologie des processus migratoires et des relations ethniques », *Critique régionale*, 1994, n° 21-22, p. 151-163.

WITHOL de WENDEN Catherine, « Le thème de l'immigration entre à l'université », *Hommes et Migrations*, 1995, n° 1190, p. 6-13.

BERTHELEU Hélène, « À propos de l'étude des relations inter-ethniques et du racisme en France », *Revue européenne des migrations internationales*, 1997, vol. 13, n° 2, p. 117-139.

De RUDDER Véronique, « Jalons pour une histoire sociopolitique de la recherche sur les relations interethniques en France », in Simon-Barouh Ida et De Rudder Véronique, *Migrations internationales et relations interethniques. Recherche, politique et société*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 73-96.

STREIFF-FENART Jocelyne, « Les recherches interethniques en France : le renouveau ? », *Migrants-formation*, 1997, n° 109, p. 48-65.

SIMON Patrick, « L'immigration et l'intégration dans les sciences sociales en France depuis 1945 », in Dewitte Philippe (dir.), *Immigration et intégration : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 1999, p. 82-95.

LIAUZU Claude, « Jalons pour une histoire des sciences sociales face au racisme », *Cahiers de la Méditerranée*, 2001, n° 61, p. 11-24.

BOUBEKER Ahmed, « Ethnicité, relations interethniques, ou ethnicisation des relations sociales, Les champs de la recherche en France », *VEI-Enjeux*, 2003, n° 130, p. 40-50.

TRIEPIER Maryse, « L'immigré, analyseur de la société », *Terrains et Travaux*, 2004, n° 7, p. 173-185.

LORCERIE Françoise, « Le paradigme de l'ethnicité. Développements en France et perspectives », *Faire Savoirs. Sciences humaines et sociales en région PACA*, 2007, p. 15-24.

MOROKVASIC Mirjana, « Femmes et genre dans l'étude des migrations : un regard retrospectif », *Les cahiers du CEDREF*, 2008, n° 16, p. 33-56.

TERSIGNI Simona, « Jalons pour une lecture imbriquée du genre et du religieux dans le champ des migrations et des relations interethniques en France », *Les cahiers du CEDREF*, 2008, n° 16, p. 251-273.

BENABOU-LUCIDO Latifa, « Histoire du développement de la recherche universitaire française sur les migrations internationales (1815-1999) », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 2011, vol. 27, n° 3, p. 7-30.

PALOMARES Elise « Le racisme : un hors champ de la sociologie urbaine française ? », *Métropolitiques*, 2013. En ligne: <https://metropolitiques.eu/Le-racisme-un-hors-champ-de-la.html>

TRIEPIER Maryse (2015). « La sociologie de l'immigration, du déni à la visibilité ? », in Paradeise Catherine, Lorrain Dominique et Demazières Didier (dir.), *Les sociologies françaises. Héritages et perspectives (1960-2010)*, Rennes, PUR, 2015, p. 445-458.

ARCHIVES

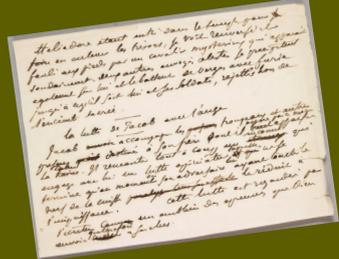
Bourdieu en ses archives

Un matériau empirique pour l'histoire sociale des sciences sociales

Le vingtième anniversaire de la disparition de Pierre Bourdieu en 2022 coïncidera avec la réédition de plusieurs de ses ouvrages ainsi que la parution d'inédits, la publication d'un autre volume de ses *Cours au Collège de France*, ou encore la sortie de travaux nouveaux rédigés par certains de ses meilleurs spécialistes. Cette année marquera également sans doute l'ouverture du fonds Bourdieu, composé de ses archives personnelles, de sa correspondance, ainsi que de nombreux documents de travail concernant l'édition de son œuvre, ses enseignements ou encore son rôle de directeur de la collection « Le sens commun » aux Éditions de Minuit. Si l'œuvre et la personne de Bourdieu ne laissent pas de susciter de l'intérêt depuis des décennies, il semble qu'après avoir beaucoup été discuté, valorisé, et bien sûr critiqué, le travail du sociologue semble entrer dans une nouvelle phase, peut-être plus apaisée, qui conduit son œuvre à intégrer pleinement l'histoire de la sociologie. Bien que Bourdieu ait été considéré de son vivant-même comme un « classique », il notait néanmoins, dans un article consacré au « fonctionnement du champ intellectuel », l'importance de la distance temporelle pour la consécration d'un auteur : « La logique des instances de consécration est très liée au temps : les critiques sont ceux qui consacrent dans le temps court, mais les procédures de canonisation sont très longues ; l'Église demande cinquante ans pour faire un Saint, l'université demande au moins que l'auteur soit mort, et en général depuis très longtemps ». Le recul du temps aidant, et au-delà des entretiens précieux avec les différentes personnes qui l'ont côtoyé, les archives sont sans doute amenées désormais à constituer le matériau empirique essentiel pour progresser dans l'analyse de la trajectoire de celui qui est devenu l'un des chercheurs en sciences sociales les plus cités au monde. Pourtant, seul un petit nombre de travaux sur Bourdieu ont pris appui sur des archives : le

plus étonnant et décevant de ce point de vue est sans doute la biographie qu'a rédigée la philosophe Marie-Anne Lescourret en 2008, *Bourdieu. Vers une économie du bonheur*, pour laquelle contrairement à celles qu'a signées Marcel Fournier à propos d'autres figures de la sociologie comme Durkheim ou Mauss, l'autrice n'a pas consulté le moindre fonds. À l'inverse, Marc Joly, dans *La Révolution sociologique*, a par exemple mobilisé la correspondance entre Raymond Aron et Pierre Bourdieu, conservée dans le fonds Aron au département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale de France (BnF), pour mieux cerner la relation entre le jeune sociologue dans les années 1960 et celui qui fut son directeur de thèse. Amin Pérez a également contribué dans sa thèse à éclairer empiriquement la période algérienne de Bourdieu et sa collaboration d'alors avec son ancien étudiant Abdelmalek Sayad. Dans un ouvrage à paraître dirigé par Julien Duval, Johan Heilbron et Pernelle Isenhardt, *Pierre Bourdieu et l'art de l'invention scientifique*, les contributeurs reviendront notamment sur la base d'archives inédites sur les enquêtes sociologiques menées par Pierre Bourdieu au Centre de sociologie européenne (CSE).

Dans une thèse que nous venons de soutenir qui enquête sur le rapport de Bourdieu aux idées spinozistes, nous avons eu besoin de revenir en détail sur un certain nombre de phases importantes dans le parcours du sociologue et tenté de produire une histoire sociale de sa trajectoire. En attendant l'ouverture du fonds Bourdieu, les documents d'archives que nous avons consultés pour notre étude appartiennent à un grand nombre de fonds, qui le concernent soit directement, ou bien impliquent des personnes et des institutions avec lesquelles il a été en contact. Nous nous proposons dans les lignes qui suivent de donner un bref panorama des différents fonds qui nous ont permis de recueillir un matériau empirique concernant le sociologue (corres-



pondances, documents de travail, ressources administratives, etc.). Ces différentes archives n'ont pas été exploitées « faute de mieux ». Un grand nombre des documents qu'elles contiennent, étant donné leur nature, ne pouvaient se trouver dans le fonds Bourdieu et nécessitent d'être appréhendés comme un matériau riche et complémentaire (voir l'encadré).

Si l'on considère chronologiquement la trajectoire de Bourdieu, il est étonnant de constater à quel point la formation scolaire de celui qui s'est fait connaître pour ses travaux sur l'éducation est peu étudiée. Pourtant, de nombreux documents permettent d'en apprendre plus sur le jeune élève que fut Bourdieu, depuis son Béarn natal jusqu'à l'agrégation de philosophie qu'il obtient en 1954. Les archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, ainsi que celles de Gironde, permettent de recueillir certaines informations essentielles concernant les grandes étapes de sa scolarité (certificats d'études auquel Bourdieu est reçu 1^{er} de canton, intégration du « lycée » de l'époque correspondant à nos actuels collège et lycée, bulletins de notes du baccalauréat et sujets traités, etc.). Certains fonds fournissent également des indications précieuses sur sa formation supérieure. Les archives du Lycée Louis-le-Grand, où Bourdieu effectue trois années de classes préparatoires littéraires, permettent de consulter ses bulletins en hypokhâgne et en khâgne. Les archives de Paris offrent également la possibilité de collecter un certain nombre de données annexes sur ses enseignants, ses camarades ainsi que les distinctions récompensant une scolarité brillante. D'autre part, les Archives nationales conservent la plupart des archives de l'École normale supérieure, institution que Bourdieu fréquente de 1951 à 1954. Elles proposent de nombreux documents concernant notamment ses résultats au concours d'entrée, ainsi que ceux des camarades de sa génération ayant également connu une trajectoire académique de premier plan (Passeron, Derrida,

Veyne, Bianco, Genette, etc.). Elles contiennent aussi de nombreux documents essentiels pour mieux comprendre le fonctionnement de cet établissement majeur pour l'histoire des étudiants littéraires et l'ordinaire du travail des normaliens.



Pour mieux saisir les déterminants de la transition brusque mais non moins complexe de Bourdieu de la philosophie vers les sciences sociales à la fin des années 1950 en Algérie, un certain nombre de fonds s'avèrent intéressants. Ils contiennent notamment de la correspondance avec plusieurs personnalités plus ou moins éminentes. Ce matériau épistolaire documente tant les nouvelles relations que le jeune sociologue entretient dans son nouvel environnement disciplinaire, que les nouvelles méthodes de travail avec lesquelles il se familiarise sur le tas. Il renseigne aussi sur les amitiés que Bourdieu conserve avec son « ancien monde » philosophique. Sans pouvoir les citer tous en détail, mentionnons notamment le fonds Abdelmalek Sayad (Archives nationales), très utile pour analyser le contexte et la préparation de leurs nombreux travaux en commun sur l'Algérie. Le fonds Marcel Maget contient quelques lettres datant de la fin des années 1950 et du début des années 1960 qui illustrent de manière saisissante la bifurcation intellectuelle de la philosophie vers les sciences sociales que connaît Bourdieu. À l'Institut Mémoire de l'édition contemporaine (IMEC), le fonds Derrida contient quelques lettres échangées entre les deux anciens camarades ayant fait connaissance au lycée Louis-le-Grand, ainsi qu'avec leur ami commun l'historien Lucien Bianco, en plus de missives adressées à

de nombreux chercheurs comme Jean-Pierre Vernant, François Perroux, Pierre Schaeffer. Le fonds Althusser est probablement celui qui présente le plus d'intérêt. Il montre grâce à une correspondance courte mais assez surprenante que la relation entre Bourdieu et son ancien caïman de philosophie fut plus riche que ce que leur brouille postérieure à partir de la fin des années 1960 pourrait le laisser croire. Cette période de transition de la philosophie aux sciences sociales est sans doute la plus documentée et l'on trouve également, conservées dans les archives du Laboratoire d'anthropologie sociale du Collège de France, quelques lettres échangées entre le sociologue et des chercheurs éminents comme Claude Lévi-Strauss (notamment pour demander l'autorisation de consulter les *Human Area Files*). Les archives du Collège de France témoignent également d'échanges avec Émile Benveniste. Le fonds Claude Lévi-Strauss, conservé au département des Manuscrits de la BnF, contient un certain nombre de lettres adressées par Bourdieu à l'anthropologue. Elles témoignent du profond respect qu'il lui voue malgré les critiques formulées à son rencontre dans ses ouvrages *Esquisse d'une théorie de la pratique* et *Le Sens pratique*. Il en va de même du fonds Fernand Braudel qui conserve plusieurs lettres relatives à la candidature de Bourdieu à l'École pratique des hautes études, soutenue par Raymond Aron, et montre l'intérêt croissant de l'historien pour le travail de son jeune collègue sociologue.

Au-delà des correspondances, d'autres types de documents intéressants sont conservés dans certains fonds, qu'il s'agisse de documents administratifs, d'agendas ou bien d'ouvrages dédiés parfois longuement par Bourdieu et qui méritent analyse (Fonds Canguilhem, Fonds Althusser, Archives privées Alexandre Matheron).



C'est également à l'étranger que se trouvent de nombreux documents intéressants. Le fonds Bollack, conservé aux archives littéraires suisses est probablement, à l'heure actuelle et en l'état de nos recherches, celui qui contient la plus longue correspondance du sociologue : une cinquantaine de lettres témoignent de la solide amitié qui lie les deux chercheurs et du soutien constant qu'ils se sont apportés en ce qui concerne leurs projets scientifiques et de publications depuis leur rencontre à la Faculté des Lettres de Lille. Au *Deutsches Literaturarchiv* de Marbach, le centre des archives littéraires allemandes, sont conservés un certain nombre de lettres et de documents qui enrichissent la compréhension de la réception de l'œuvre de Bourdieu en Allemagne et ses nombreux projets éditoriaux dans le cadre de sa collection « Le sens commun » des Éditions de Minuit. Dans un travail en cours, Martin Strauss reviendra ainsi à partir de certaines de ces archives sur l'histoire de la première publication de Bourdieu en allemand, *Zur Soziologie der symbolischen Formen* (Suhrkamp, 1970). Dans cet ensemble, on notera également une assez longue correspondance avec Norbert Elias, traduite en français et publiée dans le récent numéro 9 de la revue *Zitel*, ainsi qu'avec Peter Szondi ou la maison d'édition Suhrkamp.

Ces différentes archives, pour la plupart très utiles pour notre étude, semblent appelées à devenir un matériau important, permettant de faire progresser ce qui s'est beaucoup apparenté dans les années suivant la disparition de Bourdieu à un commentaire de son œuvre, donnant lieu à une littérature abondante et stimulante qu'il devient désormais possible de prolonger. Cet ensemble de documents constitue incontestablement un matériau empirique fondamental. L'accès prochain au fonds Bourdieu permettra encore de l'enrichir, afin d'entreprendre une véritable histoire sociale des sciences sociales, empiriquement étayée, non seulement de la trajectoire du sociologue mais aussi plus largement du champ des sciences sociales de la seconde moitié du XX^e siècle.

Victor Collard



Archives citées

Fonds institutionnels :

Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, Canton de Lasseube, procès verbal du CEP du 16 juin 1931, 1947W34.

Archives départementales de la Gironde, versement 5030W/registres 57 et 73.

Archives du lycée Louis-le-Grand.

Archives de Paris, 3507W.

Archives du Laboratoire d'anthropologie sociale.

Archives du Collège de France, 28 CDF 12

DLA Marbach, Fonds Szondi, Briefe von und an Pierre Bourdieu.

Fonds de chercheurs :

Fonds Louis Althusser, IMEC, 20ALT/1-20ALT/139.

Fonds Raymond Aron, BNF, NAF 28060(1-238)

Fonds Georges Canguilhem, GC, CAPHES.

Fonds Jacques Derida, IMEC, 219DRR/11/4

Fonds Claude Lévi-Strauss, BNF, NAF 28150

Fonds Marcel Maget, AN, 20130452/2.

Fonds François Perroux, IMEC, 377PRX/183/3-377PRX/183/4.

Fonds Abdelmalek-Sayad, AN, 20150645.

Fonds Pierre Schaeffer, IMEC, boîtes 45, 79, 108.

Fonds Jean-Pierre Vernant, IMEC, 380VRN/64.

Archives privées Alexandre Matheron.

« La sociologie du présent ne peut se concevoir sans référence à la sociologie du passé »

Entretien avec Serge Paugam

ENTRETIEN



Actuel directeur du Centre Maurice Halbwachs, Serge Paugam nous a accordé le 19 avril dernier un entretien en distanciel. La retranscription qui suit est une sorte de texte parlé. Son armature orale a été lissée, mais son contenu, relu par le sociologue, est fidèle aux propos échangés lors de la rencontre par écrans interposés qu'il a accepté de nous accorder. Le titre, les intertitres et les chapeaux en italique ont été ajoutés par souci de clarté. Idem pour les encadrés.

Histoire et tradition sociologiques

Depuis plus de trente ans, Serge Paugam développe une réflexion sur les inégalités et les ruptures sociales. Ce thème est au cœur de la thèse sur *La disqualification sociale* qu'il soutient en 1988, à l'EHESS, sous la direction de Dominique Schnapper. Dans l'avant-propos d'un *abécédaire sociologique* qu'il a récemment dirigé dans l'encyclopédie de poche « Que sais-je ? », il écrit d'ailleurs que « [l]es sociologues peuvent facilement s'accorder [...] sur le fait que leur discipline est la science des relations sociales »¹. Son travail se nourrit de la lecture de textes classiques, qu'il a plusieurs fois introduits, préfacés ou réunis aux Presses universitaires de France (voir l'encadré ci-dessous).

La chose qui me semble importante est le lien que l'on peut faire entre les classiques et les travaux contemporains. Je me rends compte

que nous ne sommes pas nombreux à mobiliser des données empiriques sur le monde dans lequel nous vivons en les référant aux théories qui ont été constituées à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle par les grands sociologues qui représentent les classiques que nous évoquons sans cesse. D'un côté, il y a ceux qui s'intéressent à l'histoire de la sociologie et des sciences sociales. Ce sont des spécialistes en tant que tels, qui connaissent, je dirais, dans le détail, tout le contexte de la production sociologique dans les premières années de naissance de la sociologie et tout au long de son développement au cours du XX^e siècle. De l'autre, il y a des sociologues qui produisent des enquêtes souvent passionnantes, mais sans ancrer leurs travaux dans le prolongement des questions posées par les fondateurs de la sociologie et sans dialoguer véritablement avec ces derniers. L'enjeu central me semble être de faire le lien entre les recherches contemporaines et la tradition sociologique. Cela se fait finalement assez peu en France, comme à l'étranger d'ailleurs. Or je trouve que nous avons tout intérêt à nous inscrire dans cette histoire de la sociologie quand on fait de la sociologie au présent. Parce qu'on s'aperçoit que nous sommes finalement toujours à la recherche d'objets très ressemblants, qu'on tourne autour de problématiques qui ne sont finalement pas si originales que ça, quand on y réfléchit bien : il existe un lien entre ce que nous faisons et les questions que se posaient les so-

L'éditeur scientifique

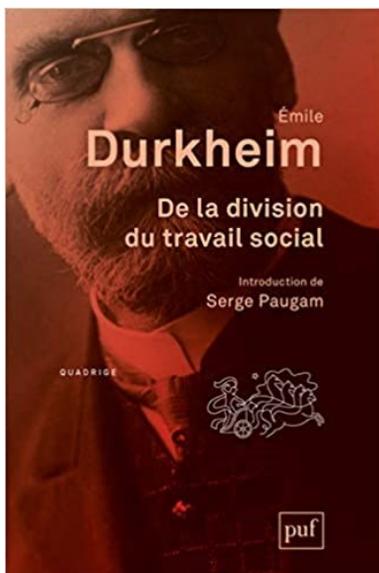
Par ordre alphabétique : Raymond Aron (*Les sociétés modernes*, 2006, *La sociologie allemande contemporaine*, 2007) ; Émile Durkheim (*Le Suicide*, 2013 [2007], *L'Éducation morale*, 2012, *De la division du travail social*, 2013, *Leçons de sociologie*, 2015) et Georg Simmel (*Les Pauvres*, 2019 [2011]). Tous ces titres sont édités en « Quadrige », une collection, avancent les PUF, « qui réunit le fonds exceptionnel [de l'éditeur] et les grands auteurs d'aujourd'hui ». Serge Paugam figure parmi les sociologues contemporains dont plusieurs ouvrages (*La disqualification sociale : essai sur la nouvelle pauvreté*, 2013 [2000] ; *La société française et ses pauvres*, 2002 ; *Le salarié de la précarité : les nouvelles formes de l'intégration professionnelle*, 2007 ; *La régulation des pauvres* [avec Nicolas Duvoux], 2013 [2008] ; *L'Enquête sociologique* [dir.], 2012 [2010] ; *Repenser la solidarité* [dir.], 2015 [2011]), entretiennent le catalogue.

ciologues du tournant du siècle, fin XIX^e-début XX^e. Je pense justement qu'il faut mettre à l'épreuve ces questionnements anciens et nos recherches empiriques. C'est un peu dans cet esprit là que je travaille. J'ai d'ailleurs introduit plusieurs ouvrages de la tradition sociologique aux Presses universitaires de France.

Prenons comme exemple le thème de la solidarité et des liens sociaux, qui concerne un ouvrage que je vais bientôt publier². Je constate par exemple la difficulté d'utiliser aujourd'hui le concept de solidarité dans les sciences sociales, tant le terme est devenu polysémique. On l'utilise pour qualifier de nombreux phénomènes qui n'ont pas forcément la même signification (philosophique, militante, religieuse, syndicale, etc.). J'essaie donc de construire un cadre d'analyse pour y réfléchir, que je retrouve chez Durkheim. Et l'évolution de mon rapport au concept de solidarité me conduit à voir que son utilisation a aussi posé des problèmes à l'auteur des *Règles de la*



méthode sociologique. Lui-même a d'ailleurs fini par abandonner les concepts de solidarité mécanique et de solidarité organique, au cœur de *La division du travail social*. La question que je me pose au présent me conduit donc à réfléchir à cet objet en soi : pourquoi Durkheim n'utilise-t-il plus ces concepts ? On trouve des réponses en se replongeant dans l'histoire des années qui ont suivi la publication de sa thèse (*De la division du travail social* est éditée chez Alcan en 1893, dans la « Bibliothèque de philosophie contemporaine »). C'est aussi une façon de dialoguer avec les sociologues du passé, de s'inscrire finalement dans le prolongement de leur pensée en saisissant les difficultés épistémologiques auxquelles ils se sont affrontés. Et donc de voir la façon dont ils ont essayé de trouver des solutions pour dépasser ces obstacles. Relire les sociologues du passé ne veut d'ailleurs pas forcément dire leur donner raison. C'est aussi pointer les limites de leur raisonnement. J'ai donc parfois une position critique vis-à-vis de Durkheim, même si c'est un auteur qui me passionne et que je me retrouve beaucoup dans sa façon de poser les problèmes.



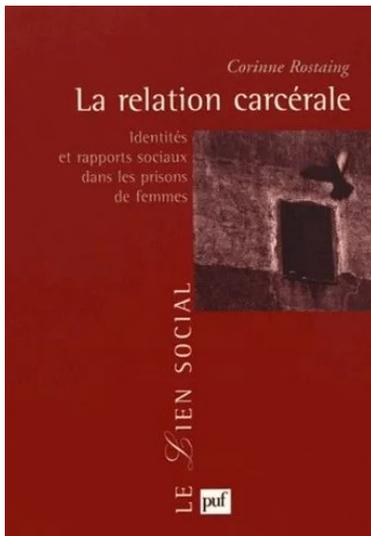
Éditer la sociologie depuis trois décennies

Au fil de sa trajectoire académique, Serge Paugam a également endossé plusieurs responsabilités éditoriales, lui permettant de considérer les changements de l'édition de la sociologie aussi bien que ceux du profil de ses lecteurs (voir l'encadré ci-dessous).

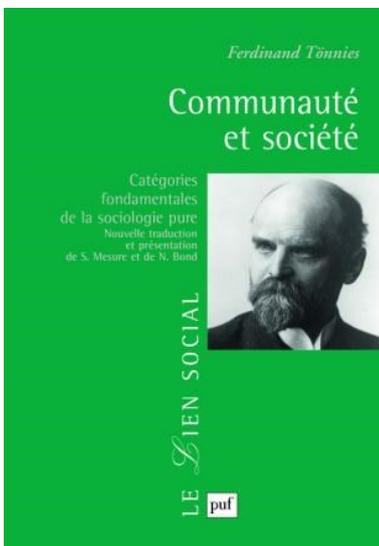
En tant qu'enseignant et qu'éditeur, je suis frappé par la façon dont le rapport à la lecture a évolué. Les sociologues de ma génération avaient par exemple à cœur de constituer leur propre bibliothèque, de s'entourer de tous les classiques, d'avoir près d'eux tout ce qui était important pour pouvoir lire et relire à disposition les textes essentiels. Aujourd'hui, je trouve que c'est beaucoup moins le cas, parce que les usages de lecture ont évolué. C'est un détail, mais je ne vois pas beaucoup de jeunes sociologues ayant leur propre bibliothèque. Pourquoi avoir une bonne bibliothèque, d'ailleurs, puisqu'avec internet, on a accès à une somme d'articles, parfois même à des ouvrages qui se trouvent maintenant directement en ligne. Cela traduit peut-être aussi une forme d'appauvrissement intellectuel, dans le sens où on n'éprouve peut-être pas aujourd'hui le besoin de se nourrir des textes classiques. Cela ne veut évidemment pas dire que les jeunes sociologues ne lisent pas, il y a aujourd'hui toute une génération de sociologues brillants, mais simplement que le rapport à la lecture des classiques a changé. Aujourd'hui, il me semble qu'on va plus à l'essentiel, aux articles contemporains, plutôt que d'entreprendre une discussion avec les textes considérés comme poussiéreux du passé.

Le directeur de collection

La collection « Le lien social » est fondée en 1997 aux Presses universitaires de France et contient aujourd'hui 89 ouvrages, dont on peut consulter la liste exhaustive et les cycles de publication grâce au catalogue général de la Bibliothèque nationale de France. Le site internet de l'éditeur indique qu'elle « entend s'appuyer sur les recherches menées en sciences sociales pour éclairer les choix et nourrir la réflexion des citoyens soucieux de comprendre les évolutions, mais aussi les fondements des sociétés modernes [...] L'ambition de cette collection, ajoute-t-il, correspond au projet intellectuel de rendre accessibles à un large lectorat les recherches empiriques et théoriques réalisées par les chercheurs en sciences sociales et d'aider ainsi, par un effort de clarification mais aussi de distanciation, à mieux comprendre à la fois ce qui cimenter les sociétés modernes et ce qui les divise, ce qui les protège et ce qui les menace. »



La collection « Le lien social » comptera bientôt une centaine d'ouvrages. Les premiers titres sont parus en 1997 (le livre de Jean-Hughes Déchaux *Le souvenir des morts*, ou celui de Corinne Rostaing sur *La relation carcérale*). Ce travail d'éditeur était pour moi très intéressant, parce que je recevais beaucoup de propositions, sans doute aussi du fait de mon positionnement, parce que je ne suis pas marqué par une école particulière, je suis un sociologue qui dialogue avec les écoles. J'ai donc publié dans la collection des ouvrages qui représentent une grande variété d'approches. Autour du sujet du lien social s'articulaient les thèmes de la construction des identités sociales, des inégalités, du rapport à l'État. Il était aussi question de republier des classiques, par exemple Tönnies³. Ça m'a donné aussi la possibilité de découvrir de jeunes sociologues de talent, qui publiaient par-



fois dans la collection leur premier ouvrage. L'idée était alors de faire de la publication en question un titre de référence. On travaillait vraiment d'arrache pied pour faire d'une thèse un livre qui allait compter dans la carrière de l'auteur. En identifiant des objets marquants, des thèmes traités de manière originale, il s'agissait d'œuvrer à la construction d'un solide catalogue. Il fallait toucher le milieu académique mais également s'adresser à un public plus large. Il était nécessaire de retravailler des recherches universitaires pour toucher un lectorat plus vaste que celui des seuls chercheurs. L'objectif était d'écouler pour chaque livre 1 000 exemplaires dès la première année, ce qui a été souvent atteint. Toucher un public de lecteurs pas seulement constitué de sociologues était un vrai défi. Il y a eu de très beaux succès, même si le paysage éditorial a profondément changé ces dernières années, à cause de la crise que traverse l'édition de SHS⁴.

La revue *Sociologie* a maintenant un peu plus de dix ans⁵. Les plus grandes revues de sociologie (la *RFS*, *Sociologie du travail*, les *Archives européennes de sociologie*, etc.) ont été créées au moment de la professionnalisation du métier de sociologue, entre les années 1940 (Les *Cahiers internationaux de sociologie* sont fondés en 1946) et les années 1970. Le paysage éditorial ne me paraissait pas s'être beaucoup renouvelé depuis cette époque. En créant *Sociologie*, l'objectif était de promouvoir une nouvelle revue généraliste d'excellence de sociologie ouverte sur les frontières et sur les débats qui traversent la discipline ; une publication complémentaire, d'un style distinct de la *Revue française de sociologie*, ouverte également aux différents courants théoriques et méthodologiques de la discipline et donc en cela d'un esprit contrasté par rapport à la revue *Actes de la recherche en sciences sociales*, qui est, comme chacun le sait, une grande revue, mais une revue d'école. Cette ligne

éditoriale ne pouvait être tenue que si le comité de rédaction était lui-même composé de membres représentant la diversité de ces courants et la pluralité des objets et domaines de la sociologie, ce que nous essayons de maintenir depuis le début en veillant au renouvellement régulier de ce comité. Le travail de ce dernier est en cela exigeant – il faut se mettre d'accord et surmonter des appréciations parfois divergentes – et d'une grande richesse. L'usage du terme *Sociologie* au singulier m'a quant à lui toujours paru plus fort que le pluriel, car je pense qu'il est important de pouvoir parler d'une discipline en tant que telle. Car s'il y a bien plusieurs types de sociologies,



nous travaillons toujours dans le prolongement d'une tradition. Nous pouvons parler au nom d'une discipline qui a besoin de se définir et de se mobiliser, me semble-t-il, autour de ses objets traditionnels. Le singulier marque le périmètre d'une discipline commune, dont le tracé des frontières invite logiquement à dialoguer avec d'autres spécialistes : historiens, anthropologues, économistes, psychologues. Ce genre d'échanges me paraît justement être facilité lorsque l'identité de la sociologie est affirmée. Dans la même perspective, il me semble réducteur de faire des sciences sociales en général en gommant les distinctions entre les disciplines. En tant que directeur d'études à l'EHESS, je par-

ticiper par exemple à une réflexion générale qui concerne l'ensemble des sciences sociales, mais je sais en même temps dans quelle filiation je m'inscris et au nom de quelle tradition je parle. La fondation de *Sociologie* en témoigne.

Des habitus sociologiques nationaux

S'agissant des relations entre les diverses sciences sociales, des traditions et des approches différentes semblent d'ailleurs se manifester d'un pays à l'autre⁶. Un *habitus* sociologique français existe, me semble-t-il, parmi d'autres sensibilités nationales de la sociologie. Sans doute une certaine forme d'éclectisme méthodologique nous empêche-t-elle parfois de dialoguer avec un certain nombre de traditions de recherche. Les sociologues français sont par exemple peu nombreux à pratiquer une sociologie essentiellement quantitative et à publier dans les grandes revues internationales qui en font une spécialité et parfois une condition. Peut-être parce que l'espace éditorial hexagonal qui s'est progressivement constitué est suffisamment vaste et structuré pour leur permettre de publier l'essentiel de leurs travaux dans leur propre langue selon leur tradition, ce qui est à la fois une chance, mais aussi un risque

de repli sur soi. La sociologie allemande, par exemple, me semble quant à elle être beaucoup plus liée à une tradition philosophique. Les britanniques, eux, produisent une sociologie très fortement ancrée dans l'empirie avec une distinction très marquée entre la sociologie et l'anthropologie.

Lévi-Strauss, ou Braudel, sont des grandes figures des sciences sociales qui ont dialogué avec la sociologie française, et ont joué un rôle important dans la façon dont une certaine forme de tradition hexagonale en sociologie s'est constituée. L'articulation de la sociologie, l'anthropologie et l'histoire, caractéristique des travaux de Jean-Claude Passeron par exemple, en témoigne. Les liaisons entre la sociologie et l'anthropologie en France, illustrées par les liens entre Durkheim et Mauss expliquent peut-être une certaine forme de réticence vis-à-vis des approches strictement quantitatives.

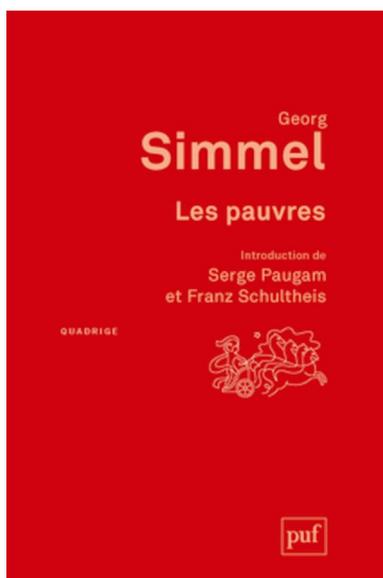
Questions d'époques

Entré au CNRS en qualité de chargé de recherche en 1989, nommé directeur de recherche en 1998, directeur d'études à l'EHESS depuis 2001, actuel directeur du Centre Maurice Halbwachs, Serge Paugam distingue plusieurs périodes concernant l'histoire récente de la sociologie hexagonale.

On peut considérer un certain nombre de changements entre les années 1960, séquence de luttes sociales, notamment à l'Université, et l'époque actuelle. Dans les années 1960, période caractérisée par un quasi-plein emploi et un rayonnement de la société salariale, la sociologie étudiait prioritairement la question des classes sociales. Les sociologues se distinguaient alors par l'étude d'un groupe social spécifique : Michel Crozier avec les employés, Alain Touraine avec les ouvriers, Henri Mendras avec les paysans. On tournait autour de grandes questions liées aux inégalités, ce

dont témoignent alors les travaux de Bourdieu concernant l'éducation et la culture. La question sociale vue sous l'angle des classes sociales était à cette époque l'objet même de la sociologie. Ensuite, dans les années 1980 et 1990, la sociologie se préoccupe davantage des fractures sociales et la thématique de la pauvreté et de l'exclusion devient centrale. Ce sujet affleure avec la dégradation de la société salariale et la redécouverte des grandes questions posées par Durkheim sur les désordres et les dysfonctionnements de la société. La crise de la société salariale a conduit les sociologues, sans perdre la perspective des classes sociales, à reprendre à nouveau frais les grandes questions de l'intégration et de la régulation sociales. Dans cette phase, la sociologie pouvait apporter des solutions à tous les réformateurs sociaux qui recherchaient des solutions aux dérives de la société salariale : que faire justement pour que la société française et les sociétés européennes affrontent de façon plus efficace le chômage, la précarité professionnelle. La sociologie a trouvé preneur en raison de cette demande sociale de compréhension des mécanismes à l'œuvre dans la société. Cela explique d'ailleurs la mobilisation de mes travaux en dehors du monde académique, tout comme ceux de Robert Castel : *Les métamorphoses de la question sociale*, paru en 1995, connaît dès sa publication un grand succès. Aujourd'hui, une autre phase me semble se dessiner, qui montre que la sociologie est très présente et qu'elle répond encore une fois à des demandes sociales. Elle consacre à mon avis l'analyse des formes de discrimination. La question du racisme, mais aussi du genre, est maintenant au cœur des réflexions sociologiques. Cette transformation me semble aussi refléter l'évolution des sensibilités d'une époque. On pourrait donc

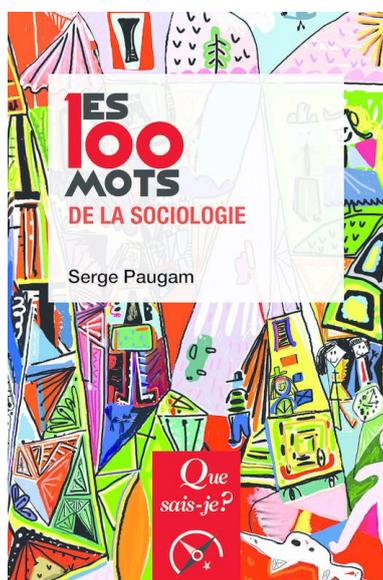




distinguer trois phases dans l'histoire récente de la sociologie : le moment des classes sociales d'abord, lié à une période d'effervescence intellectuelle et politique caractéristique des années 1960 ; celui des fractures sociales ensuite, associé à la reformulation de la question sociale au prisme de la fragilisation de la société salariale à partir des années 1980 ; une séquence plus récente enfin, enclenchée à partir des années 2000, qui se concentre particulièrement sur l'épreuve des discriminations. Dans chacune de ces phases, la sociologie apporte un éclairage et correspond à une demande sociale. Les travaux des sociologues se distinguent donc d'un point de vue académique, mais également par leur capacité à dialoguer avec les attentes de la société. La question de la circulation des savoirs sociologiques en dehors de l'espace académique est donc constitutive de la réflexion sociologique elle-même. Lorsque Durkheim publie *De la division du travail social*, les enjeux liés à la solidarité étaient au cœur de tous les débats. Durkheim aussi entendait répondre à une demande sociale d'une certaine manière. Nous sommes toujours dans cette perspective. La question se pose par contre de savoir si la sociologie crée de nouveaux objets d'études ou bien alors si elle s'adapte aux thématiques de l'époque. La demande sociale précède-t-elle la réflexion sociologique,

ou bien alors la production sociologique conduit-elle la demande sociale à se transformer ? Certainement un peu des deux. Ma thèse, par exemple, était en phase avec le questionnement d'une époque, ce qui ne m'empêchait pas de garder une certaine distance, un décalage vis-à-vis de cette demande stricte, m'ayant permis de réfléchir à la question de la pauvreté. C'est d'ailleurs en grande partie la lecture du texte de 1908 de Simmel sur *Les pauvres* qui m'a conduit à proposer une approche sociologique du sujet. Dans ce mouvement historique de va-et-vient entre réflexion sociologique et demande sociale se manifeste pourtant le risque de considérer le sociologue comme une sorte de conseiller du prince ou d'idéologue masqué. Il est clair que le sociologue n'est pas totalement neutre, raison pour laquelle il doit entreprendre un travail rigoureux de réflexivité. Avoir un rapport réflexif à son savoir est la seule façon d'éviter le piège de l'accusation idéologique et de ne pas confondre une impossible neutralité avec un positionnement partisan.

Propos recueillis
par Sébastien Zerilli



Notes

¹ Serge Paugam, « Avant-propos », in Serge Paugam (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Que sais-je ?, 2018 [2010], p. 3.

² Serge Paugam, *De l'attachement social. Principes de la solidarité au XX^e siècle*, à paraître en 2022 aux Éditions du Seuil.

³ Ferdinand Tönnies, *Communauté et société. Catégories fondamentales de la sociologie pure*, Paris, Puf, « Le lien social », 2010 ; *Karl Marx, sa vie et son œuvre*, Paris, Puf, « Le lien social », 2012.

⁴ À ce sujet, voir l'avant-propos que Christophe Prochasson signe à l'ouvrage codirigé par Étienne Anheim et Livia Foraison, *L'Édition en sciences humaines et sociales: Enjeux et défis*, Paris, Éditions de l'EHESS, « Cas de figure », 2021, p. 13-15.

⁵ La ligne éditoriale de la revue est présentée sur son site internet: <https://journals.openedition.org/sociologie/157>. Une série d'éditoriaux, signés par Serge Paugam (2010, vol. 1, n° 1 ; 2015, vol. 6, n° 1 ; 2020, vol. 11, n° 3, tous accessibles en ligne via l'hyperlien indiqué plus haut), en jalonnent l'histoire.

⁶ À ce sujet, voir l'épilogue que signe Johann Heilbron à *La Sociologie française*, Paris, CNRS Éditions, 2020, p. 311 et suivantes.

PORTRAIT

Mattei Dogan (1920-2010)

Pour le centenaire de sa naissance, la Fondation Mattei Dogan avait organisé à Bucarest, en coopération avec le New Europe College, un colloque consacré à son itinéraire intellectuel et à son œuvre scientifique qui, en raison de la pandémie, a été déplacé à la Maison des Sciences de l'Homme de Paris, les 13 et 14 décembre 2021.

C'est l'occasion pour nous de revenir sur le parcours de celui qui initia en France une sociologie politique quantitative et comparative. Né en Roumanie, il resta très discret sur ses origines juives et les persécutions antisémites le conduisant en 1945 à changer son nom Pinsler pour celui de Dogan.

D'abord formé à l'école sociologique de Bucarest fondée par Dimitrie Gusti – influencé à la fois par les monographies de Le Play et le réformisme de Saint-Simon –, il arriva en France en 1946 grâce à une bourse d'études du gouvernement français. Il s'inscrivit à l'Institut d'Études Politiques de Paris d'où il sortit diplômé en 1950, puis à l'Université où il obtint un DES (diplôme d'études supérieures) de philosophie en 1951 et un DES d'histoire en 1952. Grâce à l'intervention de Jean Stoetzel (1910-1987) qui était son professeur à l'IEP et son mentor (M. Dogan lui avait été recommandé par Dimitrie Gusti), il obtint la naturalisation en 1953.

En 1954, il intégra le Centre d'Études Sociologiques (CES), le premier laboratoire de recherche en sociologie du CNRS et mit en place un groupe de recherche autour de la sociologie politique. Ses premiers travaux portaient sur les institutions politiques et les comportements électoraux (l'abstention, le vote des ouvriers, le

vote des femmes en France mais aussi en Italie, aux Pays-Bas, en Angleterre et dans d'autres pays d'Europe). Son livre, co-écrit en 1956 avec Jacques Narbonne (qui entra en 1959 au cabinet de Charles de Gaulle et siégea de 1967 à 1985 au Conseil d'État) sur *Les Françaises face à la politique*, lui valut le prix Gustave Chaix d'Est-ANGE de l'Académie des sciences morales et politiques.

Sa sociologie politique était à la fois quantitative en appliquant les traitements statistiques (calculs de coefficients de contiguïté, Khi2, Gamma, analyse de corrélation) – ce qui à l'époque était d'une grande innovation – et comparative en reliant les études menées dans d'autres pays – ce qui était là aussi nouveau dans la recherche sociologique française.

Au CES, il mit en place en 1964 un Bureau d'analyses quantitatives et internationales, le BAQI, sorte de banque de données des enquêtes de sociologie politique et électorale menées dans différents pays qui devint en 1970, le BASE, Bureau d'analyses sociologiques européennes, équipe alors associée au CNRS.

Il noua très tôt des relations internationales par le biais du sociologue norvégien Stein Rokkan (1921-1979). Celui-ci constitua en 1959 avec Seymour Lipset (1922-2006), au sein de l'Association internationale de sociologie (AIS), un comité de recherche en sociologie politique (le RC18) auquel M. Dogan s'affilia avec Raymond Aron. Les activités de l'AIS et du RC18 lui offrirent l'opportunité de missions et de séjours à l'étranger, notamment en Italie où il enseigna à l'université de Trente pendant quelques années (1966-1969) et aux États-Unis où il donna des cours à l'université de Los Angeles (UCLA) chaque se-

mestre de 1973 à 1991.

Il publia avec Stein Rokkan (*Quantitative Ecological Analysis in the Social Sciences*, 1969) et Richard Rose (*European Politics : A Reader*, 1971) et dirigea plusieurs ouvrages en anglais (*The Mandarins of Western Europe : The Political Roles of Top Civil Servants*, 1975 ; *Comparing Pluralist Democracies : Strains on Legitimacy*, 1988 ; *Pathways to Power: Selecting Rulers in Pluralist Democracies*, 1989 ; *Elites, Crises and the Origins of Regimes*, 1998). En français, il écrivit avec Dominique Pelassy, *La comparaison internationale en sociologie politique : une sélection de textes sur la démarche du comparatiste* (1980), *La sociologie politique comparative. Problèmes et perspectives* (1982) et *Le Moloch en Europe : étatisation et corporatisation*, 1987. Enfin, son dernier livre co-signé avec Robert Pahre, *Creative Marginality : Innovation at the Intersections of Social Sciences* (1990), fut traduit en 1991 sous le titre *L'innovation dans les sciences sociales*.

Il reçut en 1966 la médaille d'argent du CNRS pour l'ensemble de ses travaux et plus particulièrement « sur le personnel parlementaire et ministériel et sur le comportement de l'électorat féminin et ouvrier » et en 1994 la médaille du CNRS « pour ses 35 ans d'activité, sa contribution à l'essor de la recherche et au rayonnement du CNRS ».

Tel un « marginal créateur », selon son expression, qui explora les marges de la discipline, M. Dogan relia l'Europe et les États-Unis, participa à diverses organisations sociologiques, innova avec le BAQI, puis le BASE, et contribua ainsi à l'internationalisation de la sociologie politique et des comportements électoraux.